

Formation professionnelle



> Michel Bergeron, CA*

Le Comité de la formation professionnelle (CFP) procure une tribune privilégiée aux représentants du monde universitaire et aux maîtres de stage pour discuter de l'évolution des normes d'admission à la profession de comptable agréé. Leurs analyses et leur avis permettent au Conseil d'administration de l'Ordre de prendre des décisions éclairées.

L'année 2008-2009 a été marquée par les efforts de tous les intervenants pour planifier la préparation de la relève au défi majeur du passage aux normes comptables internationales en 2011. Une séance de formation sur les IFRS/IAS a été offerte gratuitement par l'Ordre aux professeurs de comptabilité, et des cours de formation continue leur ont été rendus accessibles.

Comme chaque année, le Comité a révisé avec soin les propositions de modifications à apporter à la *Grille de compétences des candidats à l'EFU*. Les commentaires émis permettront d'introduire progressivement les normes comptables internationales dans le cursus universitaire et l'examen de la profession.

Les membres ont donné leur avis sur le projet de *Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre des comptables agréés du Québec*. Ce règlement tient compte de la recommandation qu'ils avaient formulée en 2007-2008, qui visait à faire reconnaître le diplôme de deuxième cycle comme donnant ouverture au permis de comptable agréé.

Le Comité a recommandé au Conseil d'administration que soit approuvée la version révisée du document *Exigences en matière d'expérience pratique - Janvier 2009* devant entrer en vigueur le 1^{er} septembre 2009.

Par ailleurs, lors de la consultation publique sur les projets de règlement de l'Ordre des CGA et de l'Ordre des CMA relatifs à la délivrance du permis de comptabilité publique, l'Ordre a pu compter sur la collaboration exceptionnelle des membres du Comité qui lui ont fait bénéficier de leur avis sur les nouvelles dispositions réglementaires. Les membres ont examiné et commenté les exigences touchant le programme de formation, le stage, l'examen et la reconnaissance d'équivalences proposées par ces ordres comptables, et ont fait part à l'Office des professions du Québec de leur conclusion selon laquelle les normes professionnelles proposées par l'Ordre des CGA et l'Ordre des CMA ne sont pas analogues à celles régissant la comptabilité publique au Québec.

La poursuite du programme de reconnaissance des partenaires universitaires a permis aux membres de commenter les différentes initiatives mises en œuvre par l'Ordre et de concrétiser davantage celles visant l'aide à la relève du corps professoral.

Enfin, les 617 nouveaux candidats à l'EFU de 2008 ont enregistré un taux de succès de plus de 70 %. Compte tenu de l'augmentation de 18 % du nombre de candidats qui se présentaient à l'EFU pour la première fois par rapport à l'an dernier, nous pouvons certainement affirmer que la relève est au rendez-vous, ce dont la profession ne peut que se réjouir!

Je remercie tous les membres du Comité pour leur collaboration et leur soutien tout au long de l'année.

Le président du Comité,
Michel Bergeron, CA

Membres du Comité

Hélène Bergeron, CA
Danièle Blanchette, CA*
Pierre Charron, CA
Patrick Couture, CA
Pierrette Doré, FCA*
Jacques Fortin, FCA*
Colette Gauthier, FCA
Benoît Guérard, CA
Maurice Gosselin, CA
Trevor Hagyard, CA
Sylvie Héroux, CA
Michel Larouche, CA
Mélanie Leduc, CA
Philippe Levy, CA
Patricia Michaud, CA
Jason Morin, représentant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*

Secrétaire : Diane Messier, FCA

* Membres du Comité de formation des comptables agréés (décret 1027-97)